

GRAFIC

Gestion des Ressources d'Accompagnement et de Formation en cas d'Incident Critique

Intervention de crise en milieu scolaire

Coordinatrice : Désirée Atkinson
desiree.atkinson@avasad.ch

079/935.33.16

Qui soutenir, comment et à quel moment

- ▶ **Soutien psychosocial immédiat** : proposé aux proches et témoins d'un événement critique
- ▶ **Espace de parole** : s'organise dans les classes suite à une annonce faite par un membre de la direction
- ▶ **Permanences** : sont mises en place dès le premier jour pour permettre aux élèves et collaborateurs de bénéficier d'un soutien individuel
- ▶ **Debriefing individuel ou collectif** : proposé par la direction à l'intention des collaborateurs

Principales différences entre différentes formes de soutien

► Soutien psychosocial immédiat:

- Assurer un sentiment de sécurité et de protection
- Répondre aux besoins de base : hygiène, boire, chaleur
- Rester auprès de la personne
- Reconnexion avec ses proches, assurer le relais
- Normaliser les réactions

Espace de parole :

- ▶ Se prépare à l'avance
- ▶ Deux intervenants : l'enseignant et une pers. de l'équipe ressources
- ▶ Poser un cadre clair
- ▶ Permet de ventiler les émotions
- ▶ Normaliser les réactions
- ▶ De donner des informations
- ▶ D'être en lien
- ▶ D'identifier des personnes en difficulté
- ▶ Planifier le soutien ultérieur
- ▶ Faire bouger les élèves
- ▶ Inviter les élèves à créer (cartes, album du souvenir, etc.)

PERMANENCES

- ▶ Sont annoncées, affichées et mentionnées dans la comm. aux collaborateurs, élèves et parents
- ▶ Assurées par : infirmier scolaire, médiateurs, psychologue et aumônier.
- ▶ Permettent d'accueillir ceux qui désirent bénéficier d'un soutien individuel
- ▶ Permettent d'orienter une personne en grande difficulté vers une prise en charge spécialisée
- ▶ Sont mises en place pour une durée de 3 à 4 jours maximum.

Debriefing collectif ou individuel :

- ▶ Proposé aux collaborateurs par la direction au moment de la clôture de la cellule de crise
- ▶ Toujours sur une base volontaire
- ▶ Réalisé par un/des psychologues externes
- ▶ Se déroule sur une ou deux séances
- ▶ La direction transmet le numéro de GRAFIC à tous

Mise à disposition d'un lieu d'hommage

- ▶ Evitez un corridor ou autre lieu de passage
- ▶ Privilégiez une salle neutre, réservée pour une durée déterminée
- ▶ Présence d'un ou deux adultes pour soutenir
- ▶ Mise à disposition de mouchoirs, eau, thé
- ▶ Cartes ou livre du souvenir

Faut-il organiser une cérémonie

- ▶ L'établissement manifeste officiellement son soutien à tous ceux affectés par le décès
- ▶ Comment ?
 - Une minute de silence
 - Une brève allocution du directeur
 - Lecture de poèmes
 - Morceau de musique

Quelques pièges à éviter

- ▶ Estimer qu'il n'est pas nécessaire d'agir (ça s'est passé pdt les vacances)
- ▶ Parler de «suicide» sans avoir obtenu l'accord des parents
- ▶ Oublier de prendre contact avec le deuxième parent quand il s'agit d'un couple séparé ou divorcé
- ▶ Planter un arbre, poser une plaque...
- ▶ Consacrer un cours de philosophie au thème du suicide

Éléments contribuant à limiter les risques de contagion

- ▶ Ne pas rester seul avec les situations préoccupantes
- ▶ Ne pas laisser passer des manifestations de glorification du suicide
- ▶ Ne pas laisser passer les manifestations de mépris de l'acte suicidaire
- ▶ Signifier que le suicide n'est ni un acte de courage, ni un acte de lâcheté, c'est un acte de désespoir
- ▶ La personne qui se suicide ne souhaite pas mourir, elle veut arrêter de souffrir

